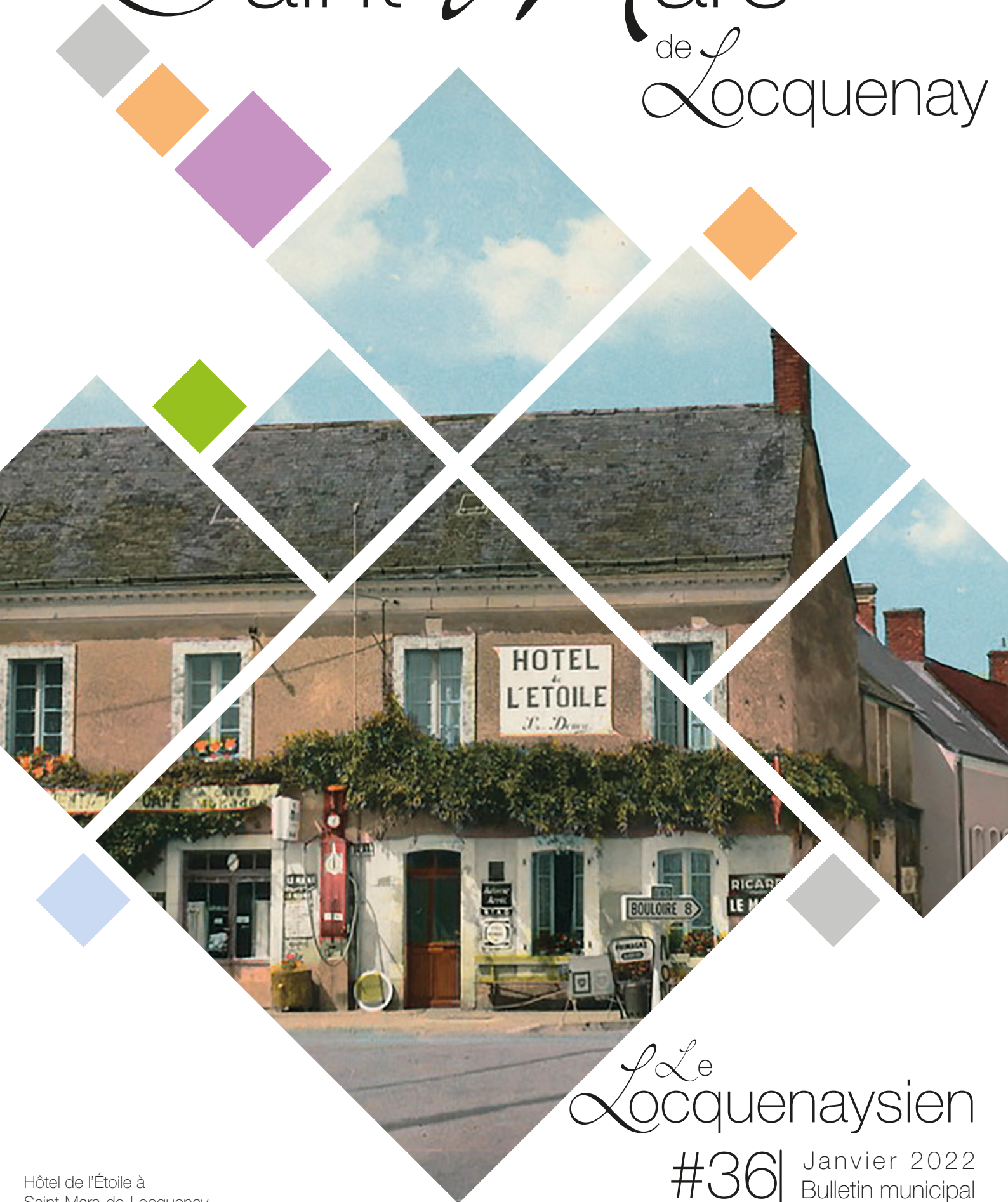


Saint-Mars de Locquenay



Le
Locquenaysien

#36

Janvier 2022
Bulletin municipal



Les Mots du Maire

Chers Locquenaysiennes et Locquenaysiens,

Une année est passée, malheureusement ce fût une année entière passée sous le signe de la pandémie. Vous avez appris à vivre avec, parfois en faisant des sacrifices de vie en communauté. Mais grâce

au respect des consignes gouvernementales sur les gestes barrières et certainement avec la vaccination, les efforts ne sont pas vains. Les chiffres le prouvent. Nous ne sommes pas au bout du tunnel, il faut rester vigilant afin de pouvoir revivre comme nous le faisons avant la crise et profiter pleinement de la vie.

L'envie de la population se ressent à chaque occasion furtive d'évènements, pour lesquels vous répondez présents. Vous retrouverez dans le bulletin tous les moments de l'année qui ont marqué ces rencontres.

L'année fût très riche en action des commissions communales qui se concrétisent sur le terrain. Comme des travaux sur la voirie, les bâtiments, autour de l'école, au Colibri qu'il est de nouveau possible de louer pour des fêtes de famille ou entre amis, et d'autres encore que vous verrez au fil des pages.

2022 sera l'année de la continuité du travail de l'équipe municipale. Notamment avec l'arrivée de la fibre, un travail conséquent de la commission voirie pour l'adressage à mettre en place doit être poursuivi. Les habitants concernés par un changement d'adresse recevront un courrier avec, si nécessaire, un numéro à mettre en place. La commercialisation de la fibre devrait se faire au second semestre.

D'autres projets sont à l'étude, comme la rénovation énergétique de la Mairie avec son changement de chaudière à bout de souffle.

Cette année nous devrions étudier le projet de réhabilitation des deux logements vacants du presbytère pour un local pouvant servir à l'école et à la garderie périscolaire.

Vous serez également recensés en début d'année par l'Insee. Merci d'avance d'accueillir comme il se doit notre agent recenseur. Dans le même acabit, pensez à vous inscrire sur la liste électorale si vous voulez voter dans votre village aux élections cette année !

Voici donc les grands axes qui se profilent, mais j'espère avant tout que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin pour vous y retrouver ou mieux apprendre la vie de votre commune.

Au nom de toute l'équipe du conseil municipal, je vous souhaite une chaleureuse et merveilleuse année, et espérons tous qu'elle soit marquée par le signe de la renaissance de la vie communautaire.

**Vincent Barrais,
maire**

L'ÉQUIPE D'AGENTS municipaux



*Premier trimestre 2021
Départ à la retraite de M. Jean LOUIS HATTRY et accueil par l'équipe municipale de M. Jérôme PAYEN.*



*Novembre 2021
M. Jérôme PAYEN et Noah DEROUINEAU, apprenti jardinier paysagiste.*

La commune compte trois agents et un apprenti présents sur le territoire qui assurent les services de la commune. Leur investissement, leur présence au quotidien permettent d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité et de son école.

De gauche à droite, sur la première photographie :

- Chantal DELAROUÉ : agent technique en charge de l'entretien des bâtiments et de la cantine,
- Christine MATHIEU : secrétaire, rédactrice et responsable du personnel,
- Jérôme PAYEN : nouvel agent technique polyvalent,
- Céline BOUCHER : agent technique polyvalent et administratif.

À droite sur la photographie, Monsieur Jean-Louis HATTRY qui a œuvré pendant plus de 32 ans sur la commune, a quitté ses fonctions en mars 2021 pour un départ à la retraite bien mérité.

Son successeur, Monsieur Jérôme PAYEN, âgé de 43 ans, a travaillé pour l'Armée de Terre, la Direction Départementale de l'Équipement avec diverses responsabilités dans l'entretien polyvalent.

Il souhaite maintenant s'investir au sein de notre commune et y mettre en œuvre ses différentes compétences et qualités. Vous avez pu remarquer sa touche personnelle dans le nouvel aménagement du fleurissement et la création d'un « jardin de curé » derrière l'école.

Depuis novembre, il assure également la fonction de formateur auprès de Noah DEROUINEAU, jeune apprenti de la commune, en 2^{ème} année de CAP de jardinier paysagiste.

Merci à eux.

SOMMAIRE

Votre commune	2 à 15
Infos pratiques	3
Le Gesnois Bilurien	18
Les aides	19
La Culture et le Patrimoine	20 à 23
L'école	24 à 26
Les associations, ce sont...	27 et 28
À venir en 2022, et plus...	29 à 31
Les Artisans et Commerçants	32

NOTRE COMMUNE ET... les INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture du secrétariat

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	sur rendez-vous	Ouvert au public de 9 h à 12 h		sur rendez-vous
Après-midi		sur rendez-vous		

Permanence du Maire et des adjoints : samedi de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous le reste de la semaine.

 02 43 35 44 07

 mairiestmarsdelocquenay@wanadoo.fr

 www.facebook.com/SaintMarsdeLocquenay/


 twitter.com/mairie_smdl

 www.cc-gesnoisbilurien.fr/communes/saint-mars-de-locquenay

École St Mars de Locquenay

Directrice M^{me} Pacilly

 02 43 35 69 17

 ce.07210371@ac-nantes.fr

École Volnay

Directrice Mme Olivier

 02 43 35 69 92

 ce.0720383a@ac-nantes.fr

Cantine St Mars de Locquenay

 cantinesml@orange.fr

Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien

 www.cc-gesnoisbilurien.fr



Service jeunesse

Ayez le réflexe "Portail familles" :

<https://portail3.aiga.fr/index.php5?client=11084>

OU


www.cc-gesnoisbilurien.fr/actualites/le-portail-familles/

puis cliquez sur le bouton 

Inscription et réservations des activités de vos enfants : périscolaire, mercredis loisirs, accueils de loisirs, animations, jeunesse et séjours.

Des difficultés pour vous inscrire ou réserver ?

Contactez votre coordonnateur : Alexandra GUIHARD.

 02 72 88 40 73

 ej.lebreilsurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr



En cas de litige, pensez au conciliateur de justice

Permanences mensuelles les plus proches :

 patrice.nauveau@conciliateurdejustice.fr

BOULOIRE - Mairie 06 17 92 73 37
1^{er} mardi : 9h - 12h sur rendez-vous.

SAINT-CALAIS - Mairie 02 43 63 15 15
1^{er} mardi : 14h - 17h sur rendez-vous.

 joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr

MONTFORT LE GESNOIS
Centre social 02 43 76 70 25
3^{ème} lundi : 9h - 12h sur rendez-vous.

 richard.maurin@conciliateurdejustice.fr

PARIGNÉ L'EVÊQUE - Mairie 02 43 50 31 31
1^{er} Jeudi 9h-12h sur RDV



Relations entre
**bailleurs et
locataires**



Litiges de la
consommation



Problèmes de
copropriété



Litiges entre
commerçants



Litiges entre
personnes



Litiges et
troubles du
voisinage



Naissance

Toutes nos félicitations

Le 25 mars : Louise Alice Rose BOYER
fille de Jean Baptiste BOUYER et Flavie ROUSSEAU

Le 25 juin : Juliann Wesley Loïc Jean Michel FOUQUET
fils de Wesley FOUQUET et Laura HERRAULT

Le 17 août : Tyno Davy Yann LEBLANC
fils de Florian LEBLANC et Hélène LIGNEUL

Le 24 septembre : Louise Rose Clara SURGET
fille de Benjamin SURGET et Maud-Hoëla GALLOU

Le 6 octobre : Nell Soizic Jeannine BOUVIER
fille de Mathieu BOUVIER et Marlène GILBERT

Le 8 octobre : Jonas Sacha Pierre HERRAULT PAPIN
fille de Jean Baptiste BOUYER et Flavie ROUSSEAU

Le 13 novembre : Maya Ariane FOUTCH
fille de Zachary FOUTCH et Sophie POLY

Mariage

Tous nos Meilleurs vœux de bonheur

Le 27 novembre :
Nicolas GILOUPPE et Brenda DEROUIN



Décès

Toutes nos condoléances aux familles

Le 14 janvier Brigitte LE GLATIN
veuve de Roger Emile Marie TOËN

Le 14 mars..... André DERRE
veuf de Denise, Désirée MARCHAND

Le 29 mai Roger JODEAU
époux de Jacqueline Emilia LAPLACE



Les DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Recensement, JDC et service national

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie de sa résidence pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Inscription sur la liste électorales à 18 ans :

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie.

Si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen au moment de vos 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.



Accueil des nouveaux habitants ou changement d'adresse

Bienvenue dans notre commune. Voici une liste qui peut vous aider dans vos démarches :

- Inscription sur la liste électorale (Mairie).
- Demander un bac de ramassage des ordures et carte de déchèterie (Syvalorm).
- Procéder à l'inscription de vos enfants auprès de l'école et la mairie.
- Contacter le centre des impôts pour signaler votre nouvelle adresse
- Déclarer vos chiens catégorisés si nécessaire.
- Carte de séjour et de travail : déclarer votre changement à la préfecture.
- Faire changer l'adresse de vos cartes grises, pièce d'identité et passeport (ANTS).
- **Eau :** Ouvrez un contrat ou réalisez un transfert (Saur).
- **Électricité :** Idem mais choisissez un fournisseur.
- **Gaz :** Contactez le fournisseur de votre choix pour lui communiquer votre nouvelle adresse.
- Abonnements téléphoniques fixe et mobile, internet : transférez votre abonnement ou résiliez-le ;
- N'oubliez pas vos assurances, votre banque, votre employeur, et les organismes sociaux : CAF, CPAM, Caisse de retraite, Complémentaire santé, Mutuelle, ...
- Vos amis/es et familles...
- Astuces : faites suivre votre courrier par la poste pendant 1 an.

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie, cliquer sur le formulaire accessible à cette adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

NOTRE COMMUNE ET... Les SYNDICATS

LE SIVOS



Distribution des cadeaux de la kermesse

C'est sous un soleil radieux que nous avons pu distribuer les cadeaux offerts aux enfants par le Sivos. En raison des conditions sanitaires la kermesse n'a pu avoir lieu.

C'est donc en plein air que les enfants ont pu recevoir leur cadeaux avec une petite collation suivie de jeux en plein air.

Goûter du Père Noël

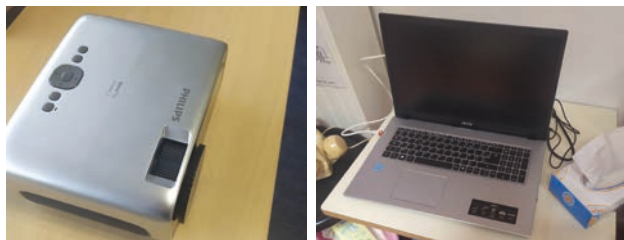
Le Sivos et la commune ont organisé le mercredi matin avant les vacances une distribution de cadeaux pour les classes par le père Noël en personne suivi d'un goûter avec chocolat chaud et une brioche pris dans les classes. Le père Noël a également offert un paquet de bonbons à déguster à la maison.



Investissements

Le Sivos a pu participer à l'amélioration des équipements pédagogique comme :

- 2 nouveaux pc pour l'école de Volnay,
- 1 vidéo projecteur pour l'école de Volnay,
- Une armoire et 2 meubles de rangement pour l'école de St Mars.



Le sivos en chiffres

Budget de fonctionnement 2021 111 117,00 €

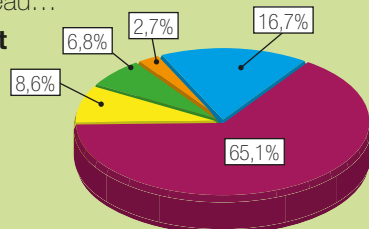
Il permet le fonctionnement de l'école par les achats de fournitures, petits matériels, le paiement des prestataires extérieurs, et la rémunération des personnels (hors enseignants).

Budget d'investissement 2021 10 793,50 €

Il permet l'achat d'équipements coûteux destinés à être utilisés plusieurs années : mobiliers, matériels informatiques et autres matériels de bureau...

Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges exceptionnelles
- Autres charges de gestion courantes
- Virement à la section d'investissement



LE SMAEP

Le mercredi 1^{er} décembre, les membres du syndicat de distribution d'eau potable, le SMAEP de Bouloire, ont visité une partie des sites du secteur au départ de Saint-Mars-de-Locquenay. Les élus ont pu découvrir entre autres :

- la station de pompage à Coudrecieux (70 m³/H).
- 3 châteaux d'eau :
 - « Busse Carrée » (haut de 126 m et son réservoir de 2000m³),
 - « Bodinnier » (50 m de haut et très ancien),
 - « la Crance » à Bouloire qui alimente notamment le réservoir route de Tresson des « Sapins des Pauvres » (dernières photos).

Cette visite a permis de voir sur le terrain le fonctionnement du réseau de distribution et d'avoir une vision des travaux en prévision ou à l'étude.

Station de pompage



Intérieur de la Busse Carrée



Sapins des Pauvres



Bodinnier



La Crance

LE **SIVOM de la Hune**

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple :

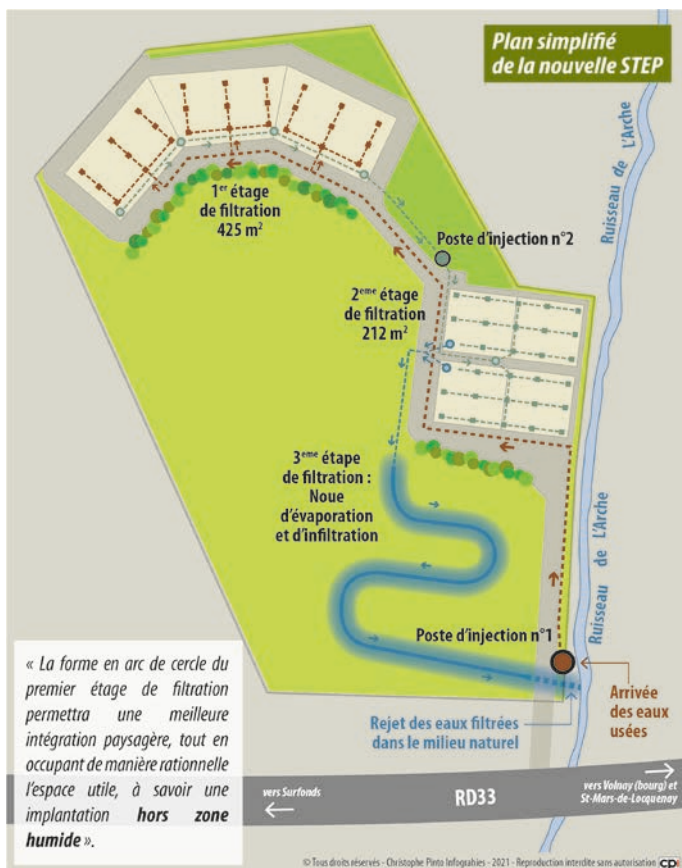
- Entretien et investir dans le réseaux d'assainissement collectif sur Saint-Mars-de-Locquenay et Volnay ;
- Gérer la station d'épuration en roseaux située sur la commune de Volnay ;
- Entretien 2 chemins mitoyens entre les 2 communes : « Les Foliette » et « Prête à Rien ».

Le saviez-vous ?

La récupération des eaux est faite en réseau séparatif, c'est un réseau qui collecte séparément les eaux de pluie et les eaux usées domestiques. Les derniers travaux de mise en séparatif ont été ceux de la rue de la Fontaine Saint-Médard à Saint-Mars-de-Locquenay. Ces travaux ont permis de ne collecter que les eaux usées, sans apport d'eau parasite (eaux de pluie). Les eaux de pluie pouvaient ponctuellement représenter des volumes importants (en cas d'orage par exemple) et pouvaient perturber le bon fonctionnement de notre station.

L'eau pluviale est le nom que l'on donne à l'eau de pluie après qu'elle a touché le sol, une surface construite ou naturelle susceptible de l'intercepter ou de la récupérer

À propos de la station d'épuration



**Contact SIVOM : secrétariat
mairie de Volnay,
Philippe Duveau
au 02 43 35 46 12**



(toiture, terrasse, impluvium, arbre, etc.). Selon l'association française de normalisation (1983), il s'agit d'une "eau provenant des précipitations atmosphériques et qui ne s'est pas encore chargée de substances solubles provenant de la terre".

L'eau usée domestique désigne l'eau utilisée à des fins domestiques (au sens latin de domus : la maison), par opposition à l'eau industrielle et à l'eau agricole. Les usages de l'eau domestique sont principalement hygiéniques, alimentaires (boire et cuisiner) et récréatifs (lavage de voiture, piscine...).

La station d'épuration, inaugurée en septembre 2017, permet de traiter chaque année plus de 24 000 m³ d'eaux usées collectées le long de 4,7 km de réseau gravitaire. Elle est dimensionnée pour 850 EH (Equivalent Habitants). Le procédé de traitement choisi par les élus du SIVOM a été celui d'une station à bassins filtres plantés de roseaux.

Pour en résumer le principe, les eaux se trouvent filtrées par l'action conjointe des roseaux qui se nourrissent d'une partie des effluents, d'une activité bactérienne qui dégrade une partie des eaux polluées et enfin du cheminement gravitaire de l'eau à travers 40 cm de couches de sables, le substrat sur lequel poussent les roseaux. À la sortie des deux bassins, l'eau est dépolluée et peut être rejetée dans le milieu naturel. Des contrôles sont d'ailleurs effectués régulièrement pour s'assurer de la qualité de l'eau.

Pour protéger notre station et la nature il faut faire attention à ce qu'on jette dans nos toilettes.

C'est la lingette qui a fait le coup.

Pas de lingettes dans les toilettes !

COUPABLE DE :

- BOUCHER VOS TOILETTES ET VOS CANALISATIONS
- BLOQUER L'ENTRÉE DES STATIONS D'ÉPURATION
- POLLUER L'ENVIRONNEMENT

La lingette, cet accessoire fétiche du maniaque de la propreté est aussi le cauchemar des réseaux d'assainissement des eaux usées. Bien que vendues comme biodégradables, ces petites pièces de textiles nettoyants sont en fait un fléau qui obstruent les réseaux et endommagent les installations d'assainissement.

Si vous tenez vraiment à en utiliser, merci de ne pas les jeter dans vos toilettes mais plutôt dans vos poubelles ! Et le mieux, c'est de ne pas en utiliser... La nature vous remerciera.

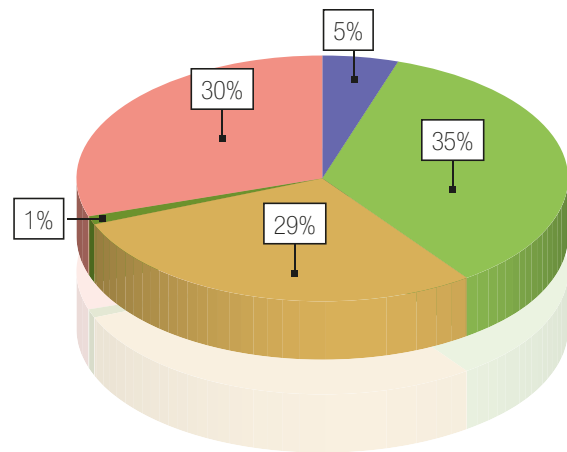
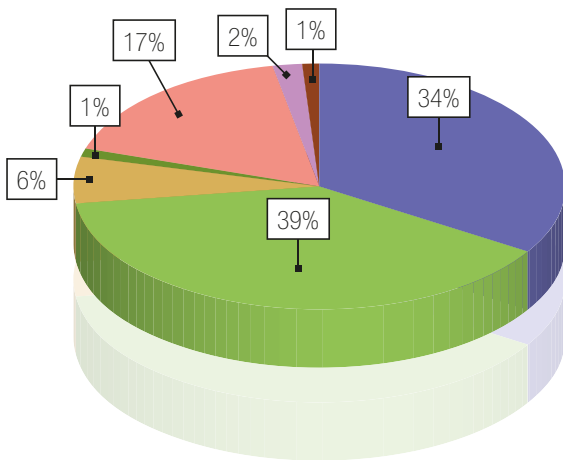
LE BUDGET COMMUNAL 2021

(Conformément aux délibérations de l'année 2021)

Budget de fonctionnement

Dépenses	Montant en €
Charges à caractère général	167 113,91
Charges de personnel et frais assimilés	190 910,00
Atténuations de produits	29 457,26
Charges exceptionnelles	2 200,00
Autres charges de gestions courantes	83 996,00
Charges financières	9 717,09
Opérations d'ordre	4 092,70
Dotations aux amortissements et provisions	100,00
Total	487 586,96

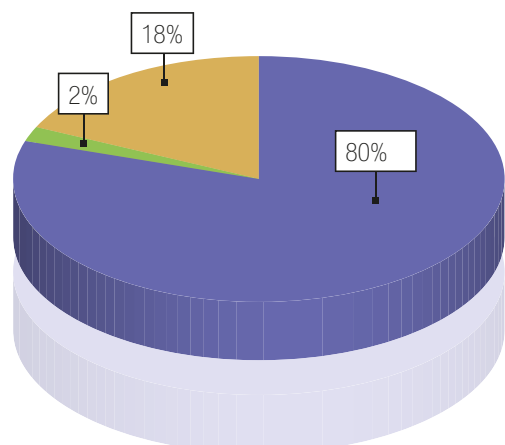
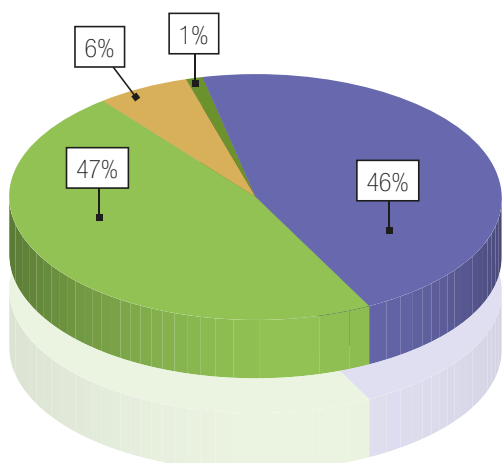
Recettes	Montant en €
Atténuation de charges	0,00
Produits de services	24 250,00
Impôts et Taxes	170 000,00
Dotations subventions	140 394,26
Produits exceptionnels	0,00
Autres produits de gestion	6 000,00
Excédent de fonctionnement	147 142,70
Total	487 586,96



Budget d'investissement

Dépenses	Montant en €
Emprunts	14 559,10
Immobilisations incorporelles	2 500,00
Travaux	117 511,15
Équipement	118 520,65
Dotation Fonds divers	0,00
Total	253 090,90

Recettes	Montant en €
Excédent reporté	202 168,68
Opération d'ordre	4 092,70
Dotations fonds divers, réserves	46 229,52
Emprunt et dettes assimilées	600,00
Subvention d'Investissement	0,00
Total	253 090,90



POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT ANCIEN

Il est toujours bon de conserver l'architecture d'origine lors des rénovations d'habitats anciens. À cet effet divers organismes sont à votre disposition pour vous aider dans votre projet.

CAUE de la Sarthe

1, rue de la Mariette - 72000 Le Mans

Tél. : 02 43 72 35 31

Association Maisons Paysannes de la Sarthe

Mail : sarthe@maisons-paysannes.org.

Tél. : 06 31 44 89 34

ADEME Espace Info Energie de la Sarthe

SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

10, rue Barbier - 72000 Le Mans

Tél. : 02 43 28 47 93

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

19, Boulevard Paixhans - 72000 Le Mans

Mail : udap72@culture.gouv.fr

Tél. : 02 72 16 42 50

Fondation du Patrimoine

Mail : sarthe@fondation-patrimoine.org



VERS LA DÉMATERIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME...

À partir du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanismes pourront être réalisées directement par voie électronique (sur internet), à partir du site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme sous format papier restera une option possible pour les usagers qui le souhaiteront, sur l'ensemble du territoire.

La réglementation évolue régulièrement, aussi avant tout projet de construction, de travaux ou de démolition, contactez la mairie afin de connaître les démarches à entreprendre.

Afin de respecter les règles d'urbanisme, **AVANT de commencer vos travaux**, renseignez-vous, une demande d'autorisation d'urbanisme (constitué d'un CER-FA + dossier) peut être nécessaire :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Déclaration d'achèvement des travaux

- Permis de démolir
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Transfert d'un permis de construire ou d'aménager
- Déclaration d'ouverture de chantier
- ...





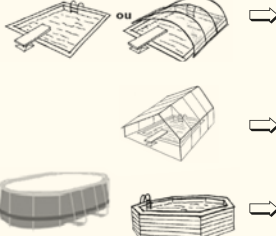


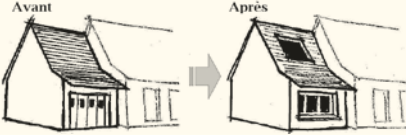
À savoir : Toute construction de plus de 5 m² est soumise à la taxe d'aménagement.

Site protégé = Périmètre d'un site patrimonial, abords d'un monument historique, secteur sauvegardé, site classé ou en instance de classement, ou dans tout ou partie de commune par délibération municipale.

Votre projet peut nécessiter l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France s'il est situé dans un site protégé.

Ce dossier sera transmis par la mairie aux services instructeurs concernés qui pourront vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme et vous conseiller afin de le sécuriser.

VOS OBLIGATIONS DE DÉCLARATION

Type de construction	Caractéristiques SP = Surface au plancher / ES = Emprise au sol	Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire	
Une habitation 				✓	
Une extension d'habitation pour une pièce habitable, surélévation ou véranda 	Extension \geq à 5m ² et \leq à 20m ² de SP		✓		
	Extension > à 20m ² de SP et • Si SP totale après travaux \leq à 150m ² , sans architecte ; • Si SP existant ou SP totale après travaux > à 150m ² , avec architecte.			✓	
Une extension pour un garage ou un préau 	Extension \leq à 20m ² d'ES		✓		
	Extension > à 20m ² d'ES et • Si SP existant \leq à 150m ² , sans architecte ; • Si SP existant > à 150m ² , avec architecte.			✓	
Une annexe dissociée ou terrasse surélevée ou pergola accolée au bâtiment 	\leq à 5 m ² de SP ou d'ES hors d'un site protégé	✓			
	\leq à 5m ² de SP ou d'ES en site protégé > à 5m ² et \leq à 20m ² de SP ou d'ES hors site protégé > à 20m ² de SP ou d'ES		✓	✓	
Une piscine 	Non couverte ou couverte avec des éléments fixes ou mobiles de hauteur < à 1,80m.	Bassin \leq à 10m ² hors site protégé Bassin \leq à 10m ² en site protégé Bassin > à 10m ² et \leq à 100m ²	✓	✓	
	Couverte avec des éléments fixes ou mobiles : hauteur \geq à 1,80m au dessus du sol.			✓	
	Hors sol démontable	Durée d'installation : \leq à 3 mois	✓		
		Durée d'installation : > à 3 mois		✓	
Une clôture (mur, haie, grillage...) et portails. 	Quelque soit la hauteur, dans le périmètre d'un site protégé.		✓		
	Pour l'activité agricole ou forestière	✓			
	< à 2m de haut hors d'un site protégé \geq à 2m de haut hors d'un site protégé	✓		✓	
Un mur de soutènement hors site protégé 		✓			
Un mur (hors clôture et mur de soutènement)	< à 2m de haut hors d'un site protégé	✓			
	> à 2m de haut hors d'un site protégé ou quelque soit la hauteur en site protégé		✓		
Transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable d'une SP > à 5m ² 			✓		
Changement de destination d'un bâtiment (exemple : bâtiment commercial ou agricole transformé en habitation)	Sans ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade		✓		
	Avec travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade			✓	
Toutes modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination	- Installation de panneaux photovoltaïques, d'antenne... - Pose de fenêtre de toit ou de lucarne - Création ou suppression d'une ouverture (porte, fenêtre, velux...) -		✓		
Entretien et réparations ordinaires : - Ravalement de façades ; - Réfection de toiture ; - Nettoyage des mousses de toitures ; - Entretien des extérieurs, clôtures... Création d'une terrasse de plein pied	Dans le périmètre d'un site protégé (avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France)		✓		
	Dans les autres cas	✓			
Création d'un prélèvement, puit ou forage domestique	Formulaire de déclaration d'ouvrage de prélèvement (CERFA 13837-02)				

Appartement

La rénovation de l'appartement est terminée. Une nouvelle ouverture permet aux locataires d'avoir accès à leur nouveau local à poubelle. La cuisine a été équipée grâce à une subvention du département.

Après une rapide publicité et beaucoup de réponses, une nouvelle locataire est arrivée mi-décembre.



Réfection du sol



Réfection de la cuisine



Porte d'accès à l'abri-poubelles

Le Colibri

Le nouveau portail et mur vont permettre de sécuriser la cour pour les enfants notamment lors des locations et utilisations par les associations de la Salle du COLIBRI. Cette partie a été subventionnée par le département.

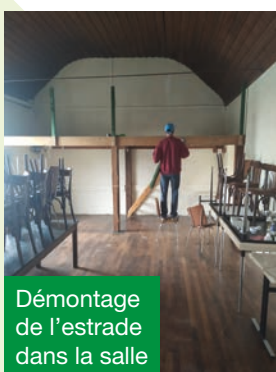
Le mur et l'estrade ont été démontés par des conseillers afin d'agrandir les espaces d'utilisation.

Une partie du parquet abîmée (au fond de la salle) va être refaite par une entreprise en janvier).

Nouveaux tarifs de locations en application de la décision du conseil du 16 novembre 2021 :



Démontage du mur dans la partie accueil



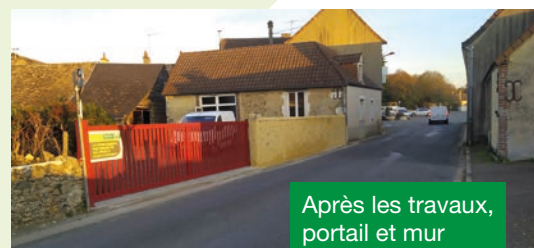
Démontage de l'estrade dans la salle



Réfection du sol et enlèvement de l'ancienne citerne



Cour du Colibri avant les travaux



Après les travaux, portail et mur

COMMUNE et hors commune

Sépulture	Gratuit
Vin d'honneur	40€
du vendredi soir au lundi matin	200€
Vaisselle pour 70 personnes	Location couvert verre assiette tasse 40€
Association	Gratuit

École

Des travaux temporaires avaient été réalisés l'an dernier.

Avec une subvention de département nous avons pu créer un accès pour les personnes à mobilité réduite à l'arrière de l'école, sécuriser la citerne de gaz et les abords de l'école.

Une réflexion est en cours pour remplacer les graviers de la cour.



Avant les travaux



Après les travaux



Clôture

École (suite)



Aménagement paysagé



Descente PMR



Création et préparation

Jardin de curé

Sur l'initiative de Jérôme, un jardin est en cours de réalisation afin de pouvoir faire des activités pédagogiques avec les enfants et l'école.



Portail du Vaudoire

Le nouveau portail a été installé. Celui en bois étant hors d'usage, notamment au niveau de la partie des poteaux enterrés. Cette opération a bénéficié d'une subvention départementale.



Avant les travaux



Après les travaux



Avant les travaux



Après les travaux

WC publics

Un bloc porte complet a été installé pour l'accès au WC du public par la salle de conseil. Cette porte permet de répondre aux normes pour les personnes à mobilité réduite et a été subventionnée par le département.

Table de pique-nique

Une première table a été installée sous un tilleul à côté de l'église. Merci aux conseillers pour l'aide aux agents. Une 2^{ème} est en attente d'installation avec de nouvelles poubelles. Opération subventionnée par le département.



Installation de la table



Premiers utilisateurs

QUE DE CHANGEMENTS AU CIMENTIÈRE !

Rappelons tout d'abord que la gestion des cimetières est une compétence communale depuis 1805. De plus une concession funéraire est un contrat comportant une occupation du domaine public communal. Pendant toute la durée de la concession, le titulaire a un droit exclusif de jouissance de la parcelle concédée et uniquement de celle-ci. Les espaces inter-tombes font partie du domaine public communal.

Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du "Zéro Phyto" aux cimetières afin de protéger les jardiniers, les visiteurs et notre environnement. Nous sommes face à un contexte historique et culturel fort car nous sommes habitués à un cimetière « propre » et tout « minéral ». Le désherbage total du lieu étant fastidieux et chronophage, la commune de Saint-Mars a choisi la revégétalisation progressive.

Il s'agit de ne plus voir l'herbe ou le végétal comme un élément « sale » mais comme un élément participant à la qualité du lieu en lien avec le paysage environnant. Si il est toujours difficile de changer son regard et ses habitudes, chacun doit comprendre que ces évolutions sont nécessaires, elles respectent l'environnement et la vie. Les cimetières d'antan étaient naturellement végétalisés et pourtant les générations passées respectaient tout autant leurs disparus.

Après avoir visité et demandé de nombreux conseils auprès de différentes communes et de la CAUE, la commission fleurissement avec l'aide de notre nouvel agent

Jérôme Payen a mis en place le projet de revégétalisation. Les semis et plantations dans les zones sableuses ne sont pas évidentes. Cette année nous avons donc laissé la flore sauvage s'installer pour mieux la connaître et pour pouvoir la sélectionner suivant l'esthétisme de celle-ci.

Nous avons commencé une zone test pour l'engazonnement afin de trouver le bon mélange. Des lavandes, des sédums et diverses graminées ont été plantés. Dans plusieurs endroits une petite mousse s'installe et va participer avec l'engazonnement à réduire le ravinement.

Ce processus de revégétalisation va prendre plusieurs années, soyons donc patients et indulgents. Nous comptons sur la volonté de chacun pour respecter les plantations et le travail de nos agents.

Au mois de juin, un nouveau portail a été installé avec une aide du département. Il est pourvu d'une ouverture automatique de 8h à 19h, ce qui permet à notre cimetière d'être clos la nuit.

La commission cimetière



Un arbre du cimetière



Imaginer l'espace végétalisé



Le portail automatisé



Merci de ne plus gratter le sol

GARDEZ LE CONTRÔLE : L'ÉLAGAGE, C'EST CHAQUE ANNÉE

J'élague les arbres et arbustes de mon terrain pour :

- dégager et sécuriser les voies de circulation, les lignes électriques, et de télécommunication,
- limiter les risques d'accidents liés aux chutes de branches et d'arbres,
- mais aussi prévenir les risques de propagation des incendies...

Conseils pratiques :

- Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité, (taille "adulte").
- Choisissez des plantes à pousse lente, non invasives et sans épines pour faciliter la taille,
- Entretenez régulièrement votre végétation (période la plus propice : entre octobre et février).

- Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire (par exemple pour les lignes fibre).



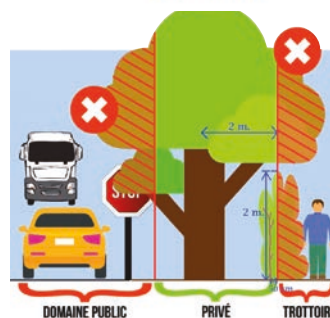
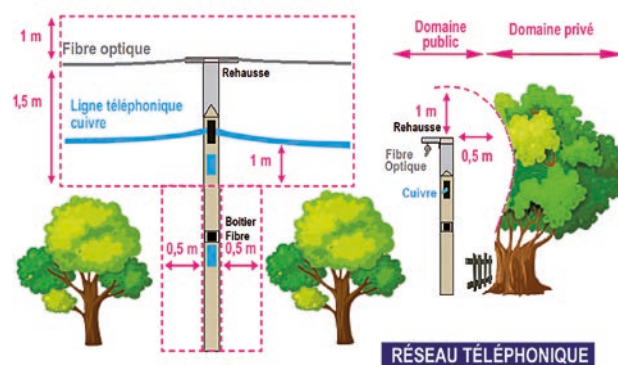
RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les poteaux et les lignes aériennes de télécommunication doivent être complètement dégagées de toute végétation : au minimum à 1 m. au-dessus du sommet et à 50 cm sur le côté.

VOIES DE CIRCULATION

Pour sécuriser les voies, les riverains doivent élaguer **les branches** des arbres, arbustes ou haies, et couper les racines en bordures des **voies communales**, des chemins ruraux, et des voies en agglomération..., pour :

- ◆ permettre la sûreté et le passage des piétons ou des véhicules,
- ◆ préserver la visibilité des panneaux, et des intersections de voirie,
- ◆ disposer d'un accès suffisant pour les véhicules de secours, (ambulances, camion de pompiers,...).



TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE ET SÉCURITÉ

Cette année, l'entretien d'une partie des fossés et des accotements a été réalisé. Cela représente près de 12 km linéaires de travaux. Cette opération subventionnée par le département sera reconduite avec des travaux de reprofilage et enduit d'usure en 2022.

La réparation des routes et des équipements de signalisation permet d'améliorer la sécurité, et de préserver le patrimoine routier (chaussées, ponts, tunnels, murs de soutènement).



L'entretien des fossés permet un écoulement optimal des pluies et de la fonte de neige pour réduire l'impact de celles-ci sur la voirie (sécurité et préservation).





Dossier spécial :

Fibre optique

Fin 2022, notre commune sera raccordé au réseau fibre optique.

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre optique ont débuté sur la commune. Ce déploiement de la fibre optique en Sarthe est financé par les pouvoirs publics.

ÉTAPES

✔ Réalisées
 🔧 En cours
 ⦿ À venir

Étape 1 ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> ✔ Relevé et contrôle de toutes les adresses (boîtes aux lettres, logements, entreprises, administrations et transmission par la commune des délibérations et arrêté d'adressage). 🔧 Mise à jour de la base nationale des adresses du site adresse.data.gouv.fr/ ✔ Inspection des réseaux existants pouvant accueillir la fibre et modélisation du futur réseau fibre.
Étape 2 TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none"> ✔ Installation d'un coffre PM (point de mutualisation) d'où partiront les connexions reliant les habitations, et raccordé au PMO (point de mutualisation opérationnel). 🔧 Élagage des voies et des poteaux destinés à recevoir la fibre par les propriétaires ou locataires particuliers et le département (RD). ⦿ Installation des câbles souterrain et aérien et déploiement de la fibre (dans les réseaux aériens et souterrains existants, ou réalisation de nouvelles tranchées). ⦿ Adressage : Installation des panneaux de voies, et information aux habitants concernés de leur nouvelle adresse et installation des panneaux de numérotation créés
Étape 3 - ARRIVÉE DES OPÉRATEURS fin 2022	
<ul style="list-style-type: none"> ⦿ Démarches de changement d'adresse administrative par les habitants concernés. ⦿ Commercialisation du réseau auprès des Fournisseurs d'Accès Internet et activation des services. ⦿ RACCORDEMENT à la souscription d'un abonnement. 	

ACTUALITÉS EN IMAGES :

Les travaux ont commencé cet été avec l'installation **derrière l'abri de bus rue de la Hune** d'un coffre blanc dit **PM (point de mutualisation)** d'où partiront les connexions reliant les habitations. Celui-ci est raccordé au PMO (point de mutualisation opérationnel) de Volnay sur la place du Lavoisier.



Les travaux de gouttière seront réalisés par la société Axione qui installe la fibre.



La fibre optique est installée sur les voies qui appartiennent à la carte de déploiement de Bouloire : **Route de la Haute Savonnière et chemin des Bizadières.**

Suite à l'élagage demandé aux propriétaires, **le déploiement du réseau doit se terminer au plus tard au dernier trimestre 2022.**

Ci-dessous, sur la route des Zigous, près de "La Perroterie", photographies au 8 décembre 2021

Avant l'élagage



Partie de voie élaguée



Partie élaguée, prête pour la fibre



Nouvelle
dénomination
des voies
et numérotation
des habitations

ADRESSAGE - DÉNOMINATION DES VOIES

Le plan d'adressage facilite la livraison des colis et courriers à leurs destinataires et le raccordement par les opérateurs (eau, électricité... et, notamment ceux de la fibre optique). Les adresses affichées sur nos boîtes aux lettres et les numéros apposés sur nos bâtis sont des outils précieux pour les ambulanciers, pompiers, forces de l'ordre pour vous secourir.

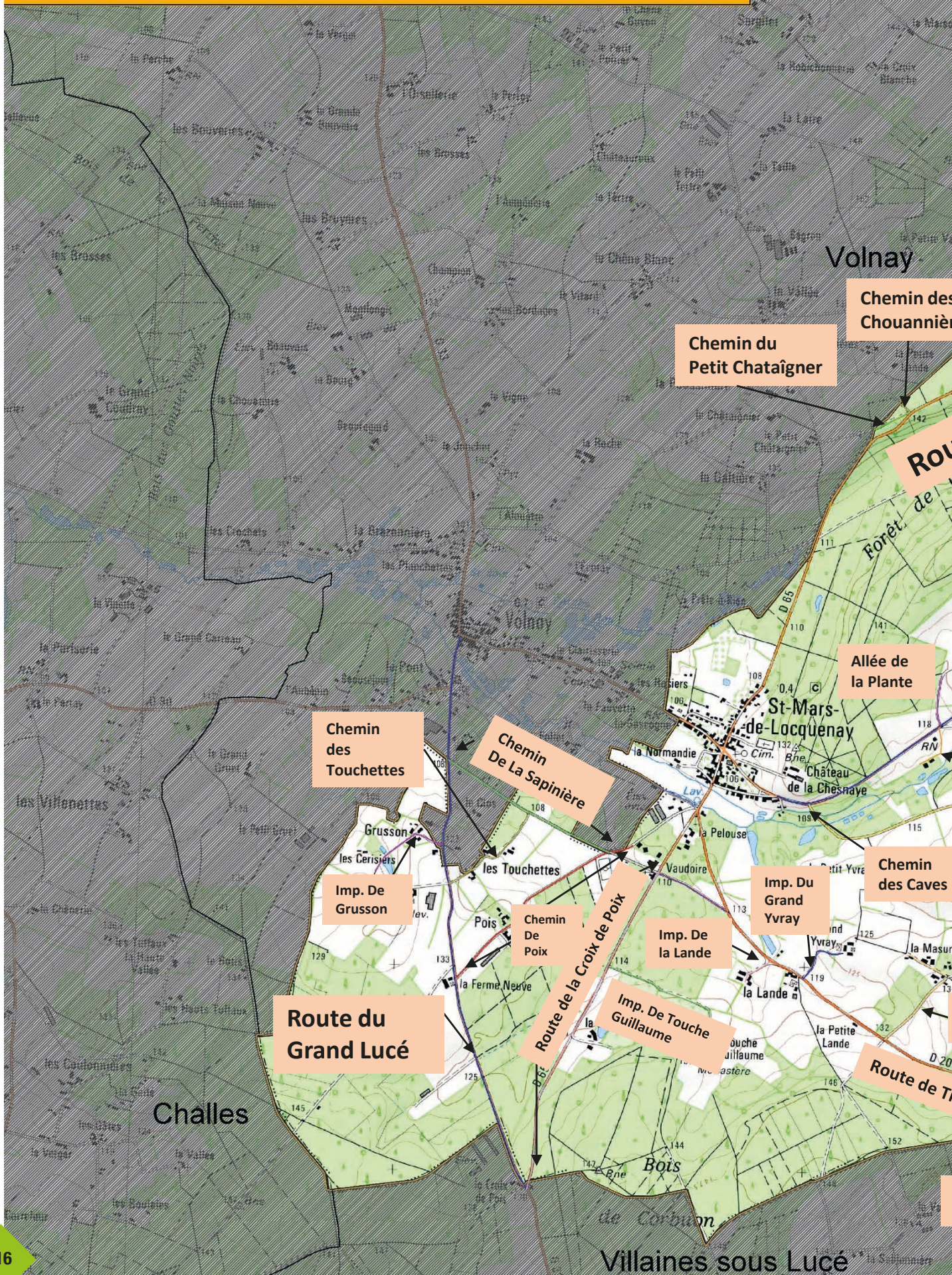
Le conseil a donc délibéré pour nommer officiellement toutes les voies sur la commune. Les habitants concernés recevront un courrier explicatif avec une plaque indiquant le numéro de leur habitation. Cela concerne essentiellement les habitants hors agglomération.

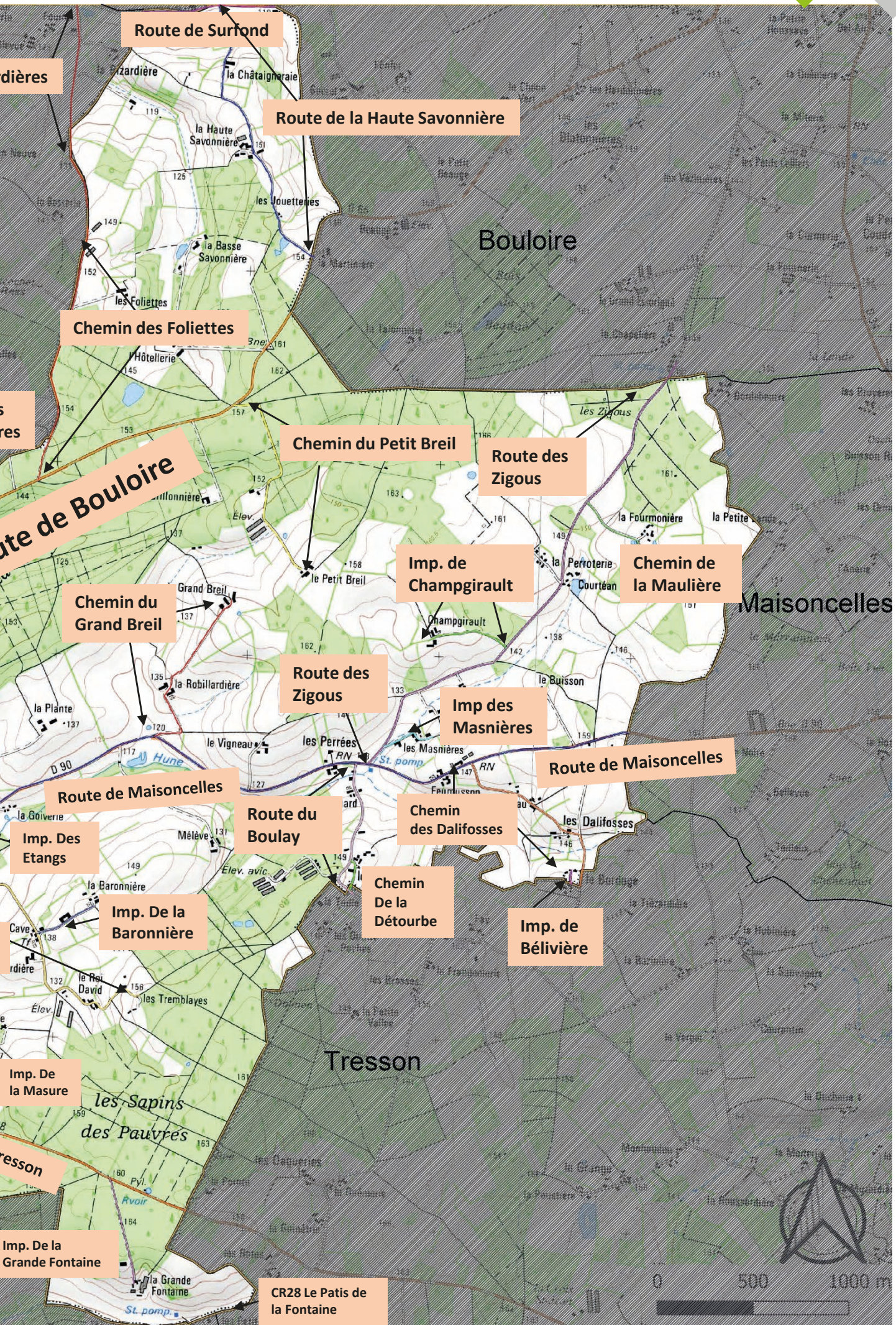
ZOOM SUR LE BOURG DE SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY



Carte réalisée à l'aide de geoportail.gouv.fr/

COMMUNE DE SAINT MARS DE LOCQUENAY





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GESNOIS BILURIEN



Chers Locquenaisiennes et Locquenaisiens

À l'aube de cette nouvelle année, c'est accompagné de vos élus que je m'adresse à vous au travers de votre bulletin municipal. Cette proximité démontre le lien étroit et indéfectible qui nous unit tous.

Je sais qu'en ce moment, c'est difficile. Difficile de se projeter, difficile de croire à l'avenir, gérer ses angoisses sourdes. Plus que jamais les élus mettent toute leur énergie pour faciliter ou améliorer votre quotidien à l'échelle communale et communautaire.

Je suis conscient qu'il n'est pas toujours aisé d'appréhender la valeur ajoutée de son appartenance à une communauté de communes. Et pourtant au quotidien vous utilisez ou rencontrez des services communautaires concrets comme les structures d'accueil de la petite enfance-enfance jeunesse dont profite les jeunes parents qui permet également aux entreprises locales d'être assurées d'une certaine fidélisation géographique de leurs salariés, aux collectivités d'éviter l'angoisse de la fermeture de classes à répétition, mais aussi la collecte des ordures ménagères, les aires d'accueil des gens du voyage, le centre aquatique de Sitellia, le transport des élèves pour s'y rendre, l'école de musique intercommunale, le développement économique du territoire, l'assainissement non-collectif, le déploiement des prises de la fibre optique chez l'habitant, demain la mobilité pour tous, et ce ne sont là que quelques exemples parmi près d'une vingtaine exercés par la collectivité. Vous le voyez, ce sont des moyens mis en commun pour des projets à grande échelle permettant une vraie équité territoriale.

Bien entendu, exercer ces compétences suppose une totale adéquation avec les communes membres. Votre maire qui croyez-moi avec son équipe très investie défend vigoureusement les intérêts de son territoire a également cette vision pragmatique et objective d'avancer ensemble dans un seul but qui n'est autre finalement que notre seule mission : rendre le meilleur service à la population.

Au printemps, en unissant nos forces, nous avons réussi à ouvrir un centre de vaccination. La situation s'améliorant, celui-ci a fermé ses portes en octobre et les locaux remis à disposition du public. Malheureusement la situation sanitaire se dégradant à nouveau depuis, nous recherchons ensemble, y compris à une échelle supra des solutions sans interférer sur la vie sociale qui a repris, du moins tant que cela sera possible.

Votre commune qui garde toutes ses prérogatives tout en partageant certaines, est une pièce essentielle dans ce mécanisme solidaire. Ensemble nous allons plus loin.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année 2022 et fais le vœu que la situation sanitaire nous permette de nous rencontrer très vite pour échanger.

André Pigné
Président de la communauté de communes
Le Gesnois Bilurien



LA COLLECTIVITÉ

DÉLIBÉRATIONS
TERRITOIRE
COMPÉTENCES
ÉLUÉS
CONTACTS

23
COMMUNES
30806
HABITANTS



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



RELAIS PETITE ENFANCE



ENFANCE



JEUNESSE



ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES



ÉCOLE DE MUSIQUE



CENTRE AQUATIQUE



GESTION DES DÉCHETS



PUBLICATIONS

Mentions légales | Cookies
© Communauté de Communes
Le Gesnois Bilurien
Tous droits réservés



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

Parc des Sittelles 72450 Monfort-le-Gesnois

A votre écoute au 02 43 54 80 40 :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour vous recevoir : lundi de 10h à 12h ; mardi et jeudi de 14h à 17h

Annuaire des services et formulaire de contact

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RAMI change de nom et devient Relais Petite Enfance.



Ses missions :

- assurer des permanences où assistant.e.s maternel.le.s et parents peuvent venir s'informer, s'orienter et échanger,
- informer sur les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire,
- accompagner les parents-employeurs et les assistants maternels sur leurs droits et leurs devoirs en tant qu'employeurs et salariés,
- répondre aux questions éducatives et parentales,
- proposer des temps de professionnalisation autour de groupes d'échanges de pratiques, de formations continues, de soirées créatives et encore de conférences.

Contact

- 📍 48 rue de Paris - 72160 Connerré
- ☎ 02 21 76 08 49
- ✉ rpe@cc-gesnoisbilurien.fr

SARTHE AUTONOMIE

"Sarthe Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie" est un lieu d'accueil unique à disposition des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, de leur famille, des professionnels, des associations...



Elle centralise et regroupe aujourd'hui plusieurs services.

Contacts :

BOULOIRE

📍 3, rue du Collège

☎ 02 43 63 30 35

Sarthe Autonomie

Annexe de la Croix de Pierre

📍 2 rue des Maillets LE MANS

☎ 08 00 52 62 72

✉ sartheautonomie@sarthe.fr

🌐 <https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie>

LES ESPACES FRANCE SERVICES

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique: à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services

**France services :
proche de vous, proche de chez vous !**

Deux espaces France Service dans notre Communauté de Communes :

Le Breil Sur Mérisse

Le Landon

☎ 02 43 89 83 13

Montfort-Le-Gesnois

Centre Social Lares

☎ 02 43 76 70 25

🌐 Plus d'infos sur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de St Mars est une structure autonome dont l'objet principal est l'aide aux personnes les plus démunies. Son conseil d'administration est constitué d'élus et de citoyen(ne)s de St Mars de Locquenay. Ses revenus proviennent de l'exploitation forestière des Sapins des Pauvres et de la location de chasses. Les décisions et délibérations de cette instance restent confidentielles.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui transmettra votre demande au CCAS.



HISTOIRE DES CROIX ET CALVAIRES DE CARREFOUR SUR NOTRE COMMUNE

Ces croix et calvaires appartiennent au petit patrimoine, au demeurant négligé, quelles que soient nos opinions religieuses.



Le carrefour à la campagne, a une histoire, un passé : d'abord, il est un lieu de rassemblement, de délimitation de parcelles ou de terrains et porte souvent un nom pour le reconnaître.

Et il est surtout, sur le plan symbolique, un lieu qui inspire la crainte, où se tromper de direction peut provoquer le malheur, ou être source de problèmes... Aussi, on lui associe un besoin de protection et c'est ainsi que l'on voit apparaître à compter des 15^e et 16^e siècles des croix ou des calvaires destinées à protéger les voya-

geurs des mauvaises rencontres, mais aussi contre les maladies, les intempéries....

Ce sont aussi des objets religieux qui couvrent à cette intersection les croyances païennes d'antan. (pierres, obélisques...).

Beaucoup de ces croix ont été dressées après 1870, car l'Église veut reconquérir, "rechristianiser" la France et les conflits politiques sont de plus en plus importants avec l'État républicain. Ces conflits perdureront également pendant le début du vingtième siècle et notam-

ment lors des lois concernant la séparation de l'Église et de l'État.


Aujourd'hui, il n'y a pas d'inventaire de ces croix situées sur la commune de Saint Mars. Certaines ont même disparu. Si une personne désire le faire...

Enfin, à noter qu'en juillet dernier, l'Association de Sauvegarde des Croix et Calvaires de la Sarthe est intervenue sur notre commune pour réparer le calvaire situé au carrefour des routes de Tresson et du Grand Lucé. Cette association travaille en partenariat avec les communes pour la restauration et la réhabilitation de ce petit patrimoine.

La pose devrait être imminente...

Si vous souhaitez adhérer ou participer de toute autre manière voici les coordonnées : **Association de sauvegarde des Croix et Calvaires de la Sarthe**

 8, route des haies - 72440 Bouloire

 06 83 24 59 02

 croixetcalvaires72@laposte.net

 <https://croixetcalvaires.asso-web.com/>

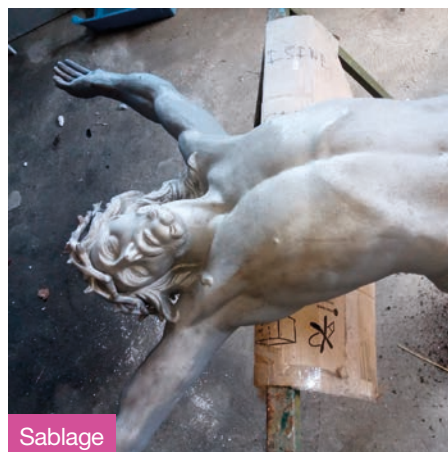
Luc TORCHET



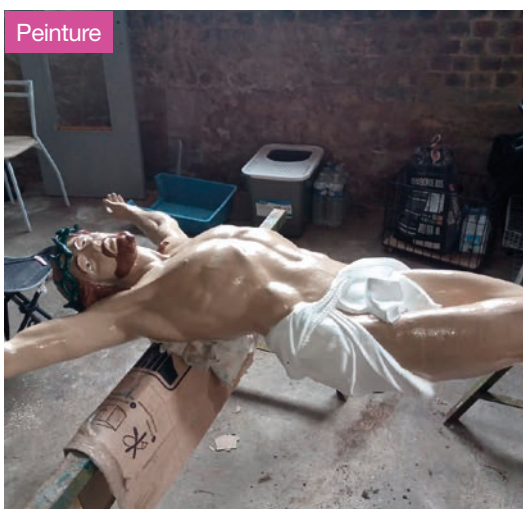
Stockage de la croix



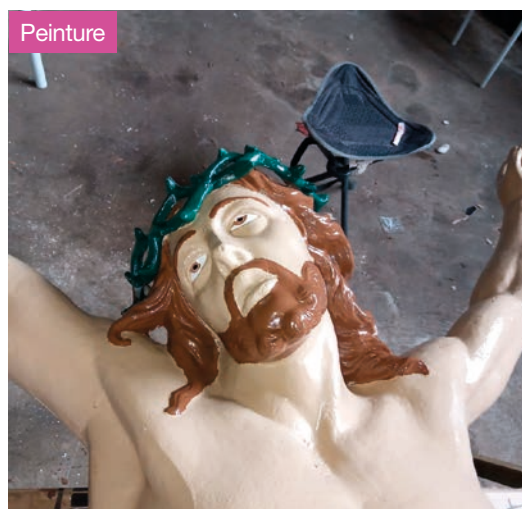
Départ pour le sablage



Sablage



Peinture



Peinture



Visite du château

Les 18 et 19 septembre 2021, une nouvelle journée pour notre patrimoine

Tout comme l'année passée, malgré le contexte sanitaire non favorable, les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre furent une réussite tout en respectant les mesures de distanciation.

Cela a commencé le samedi après-midi où les visiteurs ont pu apprécier les commentaires de M. Pichon du Château de la Chesnaye toutes les heures.

Comme annoncé une surprise cette année, en quittant le château à la fin du chemin, les visiteurs ont pu croiser les "Chemineux" venus nous conter et chanter des textes de Gaston Couté. Ensuite, les visiteurs ont pu se rendre dans l'église romane où Patricia Raimbault les attendait pour commenter la visite.

Samedi et dimanche après-midi, une exposition de peinture à la mairie organisée par Clairette Eloi, on peut y voir ses tableaux, ceux de ses élèves Enfin des peintres amateurs passionnés et passionnants.

À l'année prochaine avec de nouvelles idées !

Qui sont les Chemineux ?

Dès 2009, ce sont six sarthois amateurs de théâtre qui décident de "rejouer" Gaston Couté, pour le plaisir et, croient-ils, pour quelques spectacles. Premier spectacle en marge d'un comice agricole, avec le Foyer Rural de Thorigné sur Dué... Et depuis, plus de cent, un DVD. Le groupe s'est étoffé de nouveaux et nouvelles venues (certains occasionnels).

La troupe s'est constituée en association de bénévoles, elle s'est choisie un nom qui reprend l'un des termes utilisés par l'auteur pour dire le sort des "traîneux" ou autres "chemineux" qui allaient par les routes et les chemins, de ferme en ferme, de village en village, dans les campagnes des années 1900.



Les Chemineux



Installation des spectateurs



Les Chemineux à Saint-Mars



Un tableau coup de cœur



Pancarte réalisée par M^{me} Eloi



Le chœur de notre Église

LES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR 2021

Après une année 2020 confinée au moment des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, l'association AFN-UNACITA des Anciens Combattants a pu de nouveau participer aux cérémonies du Souvenir en 2021.



Le monument aux Morts

Le 8 mai, les conditions sanitaires nous ont contraints à limiter le nombre de participants. Nos deux porte-drapeaux Bernard Boussion et Georges Barbet ont accompagné Marc Monchâtre, président de l'association et les élus pour la cérémonie. Un seul citoyen, lui-même ancien militaire, a pu nous accompagner.



Cérémonie du 8 mai

Pour le 11 novembre, cérémonie qui rend hommage à tous les morts pour la France, tout en commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918, l'assistance était plus nombreuse. En effet, cet événement est traditionnellement couplé au repas offert par le CCAS aux Anciens du village.



Cérémonie du 11 novembre

C'est également l'occasion, pour les associations telles que "Le Bleu de France" de recueillir, par la vente des autocollants, des fonds pour venir en aide aux militaires blessés en action, les veuves et orphelins de guerre.

Après la lecture du message adressé par M^{me} Darieussecq, Ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, la liste des Enfants de St Mars morts pour la France est lue par M. le Maire. À l'énoncé de chaque nom, Bernard Boussion a répondu "Mort pour la France". Ce rôle a pendant de longues années été tenu par André Derré, disparu cette année.

Après la cérémonie au Monument aux Morts, les porte-drapeaux, M. Monchâtre, des élus et quelques citoyens se sont rendus au cimetière pour rendre hommage aux combattants enterrés dans le cimetière communal.

Les conditions météo nous ont permis de faire un vin d'honneur en extérieur au "Square des Tilleuls", moment convivial qui a réuni plusieurs générations de Locquenaysiens.

Un été en musique

Après un printemps placé sous le signe du confinement, les conditions sanitaires se sont nettement améliorées au début de l'été. Ceci a permis que se tiennent à Saint-Mars-de-Locquenay deux concerts de style très différent.

Début juillet, après une année de pause, le traditionnel concert de jazz s'est tenu en plein air, ce qui a permis de réunir près de 180 personnes pour écouter le **Trio Duchemin** (Philippe Duchemin au piano, Patricia Lebeugle à la contrebasse, et Jean-Pierre Derouard à la batterie) accompagné à la guitare par le jeune Timothée Isnard.



Le concert de jazz

Dans l'après-midi, les enfants de l'école de Saint-Mars avaient pu profiter d'une initiation aux instruments de musique et d'un mini-concert pour leur faire découvrir ce style musical. Le temps de présentation aux enfants a certainement profité au concert du soir, car nous avons eu le plaisir de revoir les élèves avec leurs parents.



Le concert des enfants

Les bénéfices de cette soirée concert ont été versés à l'école de Saint-Mars pour l'achat de matériels pédagogiques.

À la fin de l'été, la communauté de communes du Gesnois bilurien a organisé plusieurs activités culturelles gratuites sur le territoire. La commune ouvrait le bal avec un concert Rock'n Circus par le groupe **Run Ro-**

nie Run. Les numéros se sont enchaînés pendant plus d'une heure avec en prime quelques numéros de cirque, en particulier du tissu aérien, des morceaux joués sur des agrès de cirque... Une très belle soirée qui a accueilli le plus de spectateurs dans tous les événements gratuits organisés par le Gesnois bilurien.

Pour les deux événements, la buvette était assurée par le comité des fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay.

Ces deux concerts ont permis de montrer le potentiel du Square des Tilleuls pour l'organisation d'événements en plein-air.



Le concert Rock'n Circus

Les ÉCOLES

L'ÉCOLE DE VOLNAY

Voici quelques activités menées à l'école de Volnay pour l'année scolaire 2020-2021

Projet « nature » avec Olivier Léger tout au long de l'année

Les élèves de Sophie Manouvrier (MS-GS) ont participé au projet **“Attention, Écoute et Nature, cultiver la présence attentive”**, avec l'intervention de M. Léger qui a suivi une formation à la méthode d'Eline Snel **“Calme et attentif comme une grenouille”**. Cette méthode permet aux enfants de porter leur attention sur le monde autour d'eux mais également à l'intérieur de soi. Huit séances de 20 minutes ont eu lieu de février à juillet. Les élèves de la classe étaient répartis en trois groupes : travail sur les cinq sens, yoga/relaxation. Le travail était prolongé en classe afin d'exercer l'attention des enfants. En fin d'année, chaque enfant a pu observer la nature qui l'entoure en choisissant une plante dans l'espace entre les deux composteurs. Les enfants ont observé réguliè-

rement leur plante. Olivier Léger a apporté des plantes aromatiques que les enfants ont plantées, des radis ont été semés et récoltés.



Spectacle et goûter de Noël

Le 15 décembre, les élèves ont pu assister à un spectacle de marionnettes proposé par Pierre Gauthier. Il s'agissait de “La lettre de Pauline” en relation avec la lettre au Père Noël. Les élèves ont observé comment était actionnée une marionnette à fils. Même si les enfants n'ont pas pu voir le Père Noël (il est passé dans

la nuit...), ils ont eu l'heureuse surprise de découvrir, le vendredi 18 décembre, au pied des sapins des jeux et des chocolats offerts par le SIVOS. Ils ont également fêté cet événement à travers un goûter organisé dans chaque classe.

Accueil des Tout-Petits

Après les vacances d'hiver, 5 enfants (Arthur, Charlotte, Loé, Lucas et Titouan) sont venus découvrir l'école afin de mieux s'y repérer et de s'y sentir en sécurité : dé-

couvrir les différents coins jeux, la salle de motricité et le jardin.

Projet « Espace Naturel Sensible »

Projet ENS à la tourbière de Challes pour les classes de GS/CP et CP/CE1 financé par le Département de la Sarthe. La thématique était Le monde végétal. Une première séance au mois d'avril a permis de découvrir le monde végétal et de travailler particulièrement sur la plante. Une seconde au mois de mai, a permis un approfondissement des connaissances sur les plantes : milieux de vie, cycle de la plante, les menaces et les solutions pour

les plantes. La troisième séance a eu lieu sur le site du Vivier à Challes le 1^{er} juin, elle a permis d'étudier de manière ludique et sensorielle le milieu de la tourbière par des observations détaillées des plantes et des insectes. Chaque classe a reçu un budget de 300 euros pour le transport. Le reliquat servira l'année prochaine à financer une animation portant sur la fabrication d'un lombricomposteur ou à l'achat de matériel en lien avec l'animation.



La “Grande Lessive”

Le jeudi 26 mars, tous les élèves de l'école ont participé à la “Grande Lessive”, initiative de la plasticienne Joëlle Gonthier, en accrochant pour une journée leurs œuvres sur le thème “Jardins suspendus” avec des pinces à linge.

Les ÉCOLES (suite)

24h de la maternelle : mai

En raison du contexte sanitaire complexe, il était difficile d'inviter les parents à participer dans les classes alors nous avons organisé des jeux au sein des classes de maternelle en mobilisant les personnels présents : AT-SEM, AESH et stagiaire en plus des enseignantes. Le thème de la semaine de la Maternelle était : "L'école maternelle, une école qui compte".

Les jeux sont l'occasion d'utiliser des compétences mathématiques et langagières mais aussi des compétences liées au "vivre ensemble" telles que la coopération, le partage et le respect des règles.



Remise des Prix de fin d'année

Le 2 juillet, les enseignantes ont remis à chaque élève un livre ou un dictionnaire afin de clore l'année scolaire. Ces livres sont offerts par le SIVOS, c'est habituellement lors de la Fête des écoles que les élus les offrent aux enfants.

Pique-nique

Le 5 juillet, dernier jour de classe de l'année scolaire, les enfants inscrits à la cantine ont pique-niqué autour de l'école. L'herbe étant trop humide, ils se sont installés dans la cour de l'école.



L'ÉCOLE DE SAINT-MARS

Une année en CM1-CM2 au fil des mois....

Le jour de la rentrée, la maîtresse nous a présenté le thème de l'année. Nous avons écrit notre première poésie qui s'appelait "À tour de rôle" et qui parlait des pays du monde. Avec M^{me} Besnault le vendredi, nous avons lu des histoires qui parlaient des différents pays du monde. Avec notre maîtresse, nous avons commencé par réaliser des montgolfières pour commencer notre voyage.

En période 1, le monde et l'Europe : en arts, nous avons colorié la Terre et découpé des monuments que nous avons reconstitués en les collant sur la Terre. Nous avons aussi créé notre mini Londres en 3 dimensions dans une boîte à chaussures. Dans cette saynète, il y avait Big Ben, des double deckers, des taxis et des images de la culture anglophone.

En période 2, pour Noël en arts, nous avons réalisé des rennes en 3 dimensions, une couronne de Noël avec des cercles de couleurs et de diamètres différents et des petits motifs en couleur. Nous avons fabriqué une guirlande de Noël avec plusieurs motifs : des sapins, des boules, des cœurs et des étoiles que nous avons ensuite collés sur du ruban adhésif. Nous avons aussi colorié des marque-pages du monde sur le thème de Noël lors de nos ateliers créatifs.



Les ÉCOLES

À Noël, lors de notre goûter, nous avons eu un globe interactif électronique qui donne de très nombreuses informations sur les pays du monde. Nous pouvons l'utiliser tous les matins sur le temps d'accueil. Nous avons également eu un puzzle du monde aimanté et quelques nouveaux ouvrages sur le monde pour notre bibliothèque de classe.

En période 3 : le monde et le Japon : en arts, nous avons écrit nos prénoms en japonais sur une feuille blanche avec une branche de cerisiers qui complétait notre dessin. Nous avons aussi réalisé un puzzle du monde collaboratif : nous avons tous une petite partie et nous avons dû reconstituer les 24 pièces après les avoir coloriées avec des couleurs dynamiques. Avec M^{me} Besnault, nous avons colorié un totem que nous avons ensuite plastifié afin de s'en servir de marque-page.

En période 4 : le monde et l'Inde : à la manière des mandalas d'Inde, nous avons réalisé un mandala en forme d'éléphant qui est un animal symbolique de la culture indienne. Nous avons également réalisé un taj mahal en peinture et en utilisant un bouchon de liège en guise de pinceau.

En période 5 : le monde et l'Amérique du Sud : nous avons tous réalisé des exposés en binôme sur différents thèmes de la civilisation américaine. Nous les avons présentés à la classe puis en fin d'année nous sommes allés les présenter aux élèves de CE1-CE2 de la classe de M^{me} Barrier. En arts, pour résumer notre année, nous avons réalisé une œuvre en peinture *“mon regard sur le monde”* : nous devions sélectionner un symbole par continent qui pour nous résume très bien ce continent. Nous avons représenté notre œil, puis le monde au centre de celui-ci et enfin les symboles choisis sur chaque continent.

Fin du voyage, pour résumer cette année scolaire à travers le monde, nous avons réalisé un petit carnet de voyage qui comprenait différentes parties : le nouveau lexique appris grâce à ce thème, les nouveaux lieux découverts, les nouvelles spécialités culinaires, les nouveaux aspects culturels.

Merci Maîtresse pour cette magnifique année, vos élèves de CM1-CM2.



Le Comité des Fêtes

C'est en effet la sensation que nous avons eue au comité des fêtes pour l'année qui s'achève. Après une année 2020 sans animations, nous sommes repartis confiants en cette année 2021.

Comme il avait été annoncé dans le bulletin précédent, la soirée du Jambon à l'os a été remplacée par un système de "drive", les convives venant retirer leurs commandes sur la place du village pour le déguster en famille ou entre amis. Un grand merci à Franck Serveau, partenaire historique du comité qui a mis à notre disposition un camion réfrigéré pour assurer la vente des 237 repas .



Mais voilà, en avril, nouvelles restrictions et mise en place de protocoles contraignants pour les manifestations ouvertes au public. Nous décidons donc de ne pas nous engager dans l'organisation des 24H de la Bille, la manifestation phare de l'année ! Bien nous en a pris, car dans le courant du mois de mai, l'épidémie reprenait de la puissance, nous l'avons constaté au niveau des écoles.

La vaccination se développant, un espoir de pouvoir mettre en place des rassemblements ouverts au public



Retrouvailles

est de nouveau permis à la fin du printemps. Le comité décide donc d'organiser pour le début juillet un vide-grenier semi-nocturne sur le terrain de Vaudoire. Celui-ci fut un franc succès avec plus de 44 exposants et un nombre important de visiteurs heureux de se retrouver pour la première fois depuis bien longtemps dans un cadre convivial.

La randonnée pédestre, elle aussi annulée en 2020, est organisée de nouveau le 12 septembre. Malgré un contrôle renforcé des pass sanitaires (obligatoires depuis le mois d'août dans de nombreuses manifestations), cette édition réussit à réunir 246 marcheurs et 261 cyclistes.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue, comme à l'accoutumée deux semaines plus tard. Elle a été l'occasion de renouveler le bureau et de faire rentrer de nouveaux membres, bienvenue à eux.

Pour le traditionnel concours de dessins pour le Père Noël qui, cette année, a reçu les enfants à Volnay, les maisons boîtes aux lettres ont été de nouveau installées dans les deux villages (près de l'école de Volnay et sur la place de l'église à Saint-Mars-de-Locquenay).

D'un point de vue aménagements, le hangar qui avait été démarré l'an dernier est quasiment achevé. Ces travaux n'auraient pas été possibles sans l'implication des bénévoles de Saint-Mars et de Volnay, des remerciements particuliers à Michel Fournier et Jean-Luc Laude qui ont mis à notre disposition leur matériel et leurs compétences. Une convention d'utilisation a été convenue entre la municipalité et le Comité des fêtes.

Pour suivre notre actualité, n'oubliez pas nos pages Facebook, Twitter et notre site internet.



Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay

Elle est orientée dans les randonnées pédestres et les découvertes patrimoniales et participe aux journées citoyennes de la commune.

Actuellement 18 membres la composent et se réunissent une fois par an pour établir le calendrier des sorties, à raison d'une par mois environ de mars à septembre.

Les chemins empruntés sont communaux ou intercommunaux.



Président de l'association : Luc TORCHET
Tél. : 06 06 49 90 98

Génération mouvement

À nos cher(e)s adhérent(e)s, malgré cette pandémie qui nous empêche malheureusement de nous réunir dans de bonnes conditions, nous avons malgré tout maintenu nos après-midis de pétanque le vendredi de mars à octobre. Tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire.



Les membres du club Aînés de Saint-Mars et moi-même vous souhaitons une meilleure année 2022 en espérant pouvoir se réunir plus souvent comme auparavant. Pour cela changeons nos habitudes, trouvons de nouvelles façons de se rencontrer, allons vers les personnes isolées, afin de garder le lien si fragile qui nous unit.

Tous ensemble redonnons un second souffle à chacun de nos clubs du pays Bilurien.

votre président, Marc Delcamp



Contact : 02 43 35 90 02
Mail : presidelcamp@orange.fr

Associations d'Anciens combattants (AFN)

Comme évoqué page 22, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont pu avoir lieu (presque) normalement. Les portedrapeaux, le président de la section de Bouloire ainsi que des habitants (dont plusieurs enfants pour le 11 novembre) ont pu se joindre à la municipalité pour ces événements.



Le projet de remplacement de la plaque du Monument aux morts est en cours, celle de 1921 étant de plus en plus fragile. Le coût devrait être pris en charge par l'association des Anciens d'AFN-Unacita, suite au don fait par l'association sportive de Saint-Mars, dissoute.

A.P.E. de l'Enseignement public de Volnay - Saint-Mars-de-Locquenay



L'APE, "Pour les enfants Volnay - Saint Mars", permet d'aider au financement des sorties et de matériel scolaire. Pour cela, toute l'année sont proposées diverses ventes. L'année dernière, nous avons innové avec une vente de saucissons et de gâteaux Bijou qui a été un succès et sera donc renouvelée cette année.

Nous avons aussi proposé pour la première fois, une vente de sapins naturels en partenariat avec l'entreprise Clouet de Bouloire. Cette année sera également l'occasion de remettre à l'honneur la kermesse des écoles le 25 juin.



Contact : pourlesenfantsvolnaystmars@gmail.com
Facebook : [asso pour les enfatns de Volnay St Mars](https://www.facebook.com/asso.pour.les.enfants.de.volnay.st.mars)

Recensement

Suite à l'annulation l'an dernier pour cause sanitaire, les habitants de Saint Mars de Locquenay, vont être recensé(e)s cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. **Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.**

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, hôpitaux, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.



Merci à vous de faciliter le travail de votre agent recenseur.

M^{me} Arlette CROISEAU vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne **dès le 20 janvier 2022**. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, elle vous remettra des questionnaires papier.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Que ce soit sous la forme de questionnaire papier ou sur internet, le recensement est gratuit, aucune somme d'argent ne vous sera demandée.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

À VENIR, 2022 et PLUS...

Projets à l'étude pour 2022 et +

Plusieurs sont à l'étude pour 2022 et après, suivant l'avancement des calendriers.

Bâtiments



❶ Actuellement la garderie périscolaire utilise la cantine dans une surface restreinte qui ne favorise pas le développement des activités. Un espace serait également nécessaire aux diverses activités scolaires pour une bibliothèque ou local de créations...

L'idée est de pouvoir réaménager les deux logements du presbytère

pour y subvenir. La cour devant la cantine et celle de l'école pourraient être réunies afin d'agrandir l'espace de jeu pour les récréations et le temps de midi.

Cela formerait un grand espace "groupe scolaire" avec dans la même enceinte : cour commune, avec classes, cantine et garderie périscolaire dans des bâtiments proches mais distincts.

❷ Un projet d'isolation de la Mairie et de changement de chaudière (fioul qui est à bout de souffle) vers une pompe à chaleur est en cours. Cela permettra de faire des économies conséquentes ; nous espérons avoir les subventions pour réaliser ce projet dès 2022.



Aménagement

❶ Le terrain côté "Square des Tilleuls" continuera à être aménagé comme un espace de type city mais grande nature avec but de foot, terrain de boule, filet de volley et d'autres surprises si nous avons les finances pour cela.



❷ La plantation d'une nouvelle haie de près de 200 mètres sur le CR n°9 sera faite en début d'année. Cette haie est subventionnée par le département.

Celle-ci permettra de bien marquer le chemin par rapport au champ du voisin.

❸ La double ligne de sapins aux abords du terrain de Vaudoire sera éclaircie des sapins malades ou secs. Seuls seront gardés les sapins en bonne santé.

Voirie

❶ Les routes seront entretenues avec des travaux de reprofilage et enduit d'usure notamment au niveau du chemin des Maulières et des Peupliers (entre la route de Tresson et Vaudoire).

❷ Une étude sera présentée au département pour sécuriser le carrefour du centre bourg ainsi que d'autres aménagements de signalisation.



Les Jardins de Grusson

Depuis Octobre 2021, Cédric Moreno propose en vente “à la ferme” ses légumes produits sur son exploitation récemment créée, petite présentation.

Cédric est arrivé en Sarthe à la fin du 1^{er} confinement, en mai 2020. Après 13 ans en tant que chargé d'études environnementales en région parisienne, il amorce une reconversion professionnelle en maraichage, projet qu'il murissait depuis quelques temps. S'ensuit la recherche de terres et c'est finalement à Saint-Mars-de-Locquenay qu'il trouve le terrain et les bâtiments nécessaires à son exploitation et à sa famille.

Après un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), il se lance dans l'aventure. Il entreprend alors une formation d'un an auprès de la CIAP 72 (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne), principalement sur des exploitations avec des maraichers référents, mais il consacre également une partie de ce temps de formation à son projet d'installation. Cela passe par des journées de formation spécifiques autour de la création d'entreprise (comptabilité, commercialisation...).

En parallèle, il met en culture une surface d'environ 1 000m² qui lui permet, une fois sa formation terminée, de se lancer directement dans la vente de légumes d'automne ce qu'il fait depuis la mi-octobre.



Pour 2022, plusieurs projets sont en cours de réalisation : tout d'abord, l'irrigation, qui permettra d'utiliser l'eau de manière raisonnée. Et aussi, la mise en culture sous serres avec 3 serres : une pour les légumes primeurs, une autre pour les légumes d'été (les semis de tomates se font dès la mi-février), et une troisième pour les légumes d'automne-hiver.

Plus d'infos :



<https://www.facebook.com/lesjardinsdegrusson>



06 81 74 49 21



LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Ma Baguette

Derrière "Ma Baguette", installée depuis l'automne 2012, il y a Eric et Béatrice Mariette, qui tiennent leur Boulangerie "L'épi d'or" à Bouloire où vous pourrez les retrouver avec tous leurs produits artisanaux en vente directe ou à commander au **02 43 35 40 60**.
Ouverture du magasin et dépôt à Saint-Mars du mercredi au dimanche.



Vous habitez dans le bourg et ne pouvez vous déplacer ?

POISSONNERIE MARCEL

JOEL

TEL: 06.07.24.49.13

TEL: 02.43.44.67.19

A SAINT MARS DE LOCQUENAY :
Place de l'église, les mardis de 15h45 à 16h
72150 MONTREUIL LE HENRI



Notre poissonnier vous propose de passer commande par téléphone pour vous livrer à domicile lors de son passage au village.

Pizz'mobil

Tous les samedis, sur la place, en face de la mairie de Saint-Mars-de-Locquenay.

Téléphone

07 71 14 07 92

Prestations et services à partir de 17 heures.

Mais aussi, le mardi : 1 semaine sur 2, Place - Évaillé / Tresson ; mercredi : Point vert à Parigné-l'Évêque ; jeudi : Parking rond-point de Villaines sous Lucé ; vendredi : Place Fortier à Villiers-sur-Loir ; dimanche : Cellier de la Butte Bouloire.



Je suis Sabrina Pujeolle, conseillère bien-être en produits à base d'aloëvera sur la commune de Saint-Mars-de-Locquenay et ses alentours.

Je vous propose une large gamme de produits exclusifs de qualité : forme/hygiène/beauté livrés gratuitement, à votre domicile.

Coaching Bien-être GRATUIT



Sabrina Pujeolle

07 83 22 40 75

pujeollesabrina@gmail.com
Distributrice indépendante Forever Living Product

SAS Les Décors de Lucie

est une entreprise de peinture bâtiment créée le 1^{er} avril 2017 et dirigée par M. et M^{me} Chesneau. Installée dans le village de Saint Mars de Locquenay, celle-ci propose plusieurs services :

- peinture intérieur, extérieur ;
- divers revêtements décoratifs (papier peint, fibre de verre, patente, enduit décoratif...).

Site : <http://lesdecorsdelucie.com/> • Facebook : [lesdecorsdelucie](https://www.facebook.com/lesdecorsdelucie)

Contact : Tél. : 02 43 35 02 32 ou 06 29 85 57 09

Mail : lesdecorsdelucie@orange.fr



Bois Naturel

révélez votre vraie nature...

Clôtures, portails, jardinières, treilles, pergolas, bancs, ponts, niches, etc. réalisés manuellement et sur mesures, en châtaignier brut et écorcé, provenant de forêts locales exploitées durablement. C'est donc un produit respectueux de l'environnement. Mes réalisations prendront une teinte grisée en vieillissant, et apporteront la chaleur du bois et le charme d'antan à vos jardins et maisons pendant de longues années...

Atelier à Volnay • Eric Manouvrier au 06 30 70 13 24

Plus d'infos et photos sur www.boisnaturel72.com



EURL DG CONFORT

Entreprise de menuiserie, isolation et plaquiste, certifiée RGE (Eco-artisan), neuf et rénovation.



Téléphone : 07 50 25 25 97

Mail : dgconfort@gmail.com

Site web : www.dg-confort.fr

Gérant : Damien Gautelier

Infos légales

Éditeur :

Commune de Saint-Mars-de-Locquenay

Directeur de publication :

Vincent Barrais Maire

Photos et illustrations :

Mairie - Freepik.com

Numéro ISSN de la publication : en cours

Mis en page et imprimé par :

IMPRIMERIES
numeriscann

www.imprimerie-numeriscann.fr